

LETTRE D'INFORMATION SUR LA PARTICIPATION DE L'AFRIQUE AUX JEUX OLYMPIQUES



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA CONFÉDÉRATION OLYMPIQUE ET SPORTIVE ALLEMANDE ET L'ACNOR SIGNENT UN ACCORD RICHE EN COOPÉRATION



n marge des 33èmes Jeux Olympiques Paris 2024, un protocole d'accord a été signé le 29 Juillet 2024 à la Maison Allemande de Paris entre l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA) et la Confédération Olympique et Sportive Allemande (DOSB). Un accord d'une durée de quatre ans.

Les deux parties souhaitent intensifier la coopération dans les domaines suivants :

## 1- FORMATION DES ENTRAÎNEURS SPORTIFS

• La DOSB et l'ACNOA, en synergie avec les CNO africains respectifs, identifieront des projets dans le domaine de la formation des entraîneurs, et du développement des fédérations qui seront financés par le ministère fédéral allemand des Affaires Étrangères. En effet, ces projets seront mis en œuvre par la DOSB, en collaboration avec le CNO et la fédération sportive du pays partenaire. Le contenu principal des projets sera ainsi constitué de stages d'entraînement dirigés par un entraîneur allemand, lequel sera détaché pour une période de deux semaines ou plus, dans le pays partenaire africain.



- Le programme « Kids Olympic Skills » est une initiative de patrimoine humain dans le cadre et en amont des Jeux Olympiques de la Jeunesse Dakar 2026. L'envoi d'un entraîneur allemand à Dakar pour une durée de deux ans à partir de novembre 2024, est en cours de préparation pour soutenir le CNOSS et le Comité d'organisation Dakar 2026 dans la mise en œuvre de ce programme.
- Chaque année, jusqu'à 20 bourses peuvent être accordées pour les stages de formation internationale de troisième cycle (Internationale Trainerkurse/ITK) à l'Université de Leipzig, financés par le ministère fédéral allemand des Affaires étrangères. Ces bourses couvrent les frais de scolarité, les frais d'hébergement, d'assurance, de matériel d'étude et d'excursions pendant les cinq mois de séjour en Allemagne. L'ACNOA et les CNO africains se sont engagés à identifier des candidats pour les programmes à Leipzig.





## 2- LE SPORT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- La recommandation 10 de l'Agenda olympique 2020+5 encourage le Mouvement olympique à renforcer le rôle du sport, en tant que vecteur important des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Les deux parties s'engagent à défendre le pouvoir du sport en tant qu'outil efficace dans le secteur du développement. Les deux parties comptent explorer les possibilités d'initiatives conjointes dans ce domaine, par exemple par le biais de la « Formation internationale d'experts sur le sport et les ODD, en coopération avec la coopération allemande au développement (GIZ) ».
- La DOSB s'associe au programme annuel de volontariat « weltwärts » du ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement. La DOBS s'engage à explorer les possibilités pour les centres OlympAfrica de bénéficier de ce programme. A partir de septembre 2024, les quatre premiers volontaires allemands prendront leurs fonctions en coopération avec la Fondation OlympAfrica sous la houlette de l'ACNOA.



 Tout autre programme convenu d'un commun accord entre les deux parties peut être mis en œuvre dans le cadre de ce protocole d'accord, par exemple explorer l'opportunité d'un appui aux entraineurs allemands de haut niveau dans les centres d'excellence africains de formation sélectionnés par l'ACNOA.

Le protocole d'accord a été signé par le Président de l'ACNOA, l'honorable Mustapha BERRAF, et le Président de la Confédération Olympique et Sportive Allemande, Thomas WEIKERT.

## A l'issue de la cérémonie de signature, le Président de l'ACNOA, Mustapha BERRAF & déclaré :

« Cette convention est au bénéfice du sport et de la jeunesse africaine. L'Allemagne et l'Afrique partagent une longue et importante histoire sur les plans humains et sportifs. Le Sport, et surtout l'olympisme, sont d'excellents vecteurs de coopération. Les peuples s'unissent, les Nations dialoguent, à travers des actions de mise en commun des énergies. L'ACNOA est fière de ce protocole d'accord. Nous remercions nos partenaires allemands et nous sommes certains que chaque partie en tirera profit, dans la promotion des valeurs olympiques et du sport ».

Le préambule du texte paraphé rappelle que « depuis plus de soixante ans, la Confédération Olympique et Sportive Allemande (DOSB) est le principal partenaire dans le cadre de la mise en œuvre du programme de promotion du sport international du ministère fédéral allemand des Affaires Étrangères, dont la mission est de réaliser de nombreux projets dans les pays du Sud, visant à promouvoir le sport, et booster son développement dans des domaines tels que l'entraînement, le sport en faveur des jeunes, le sport en faveur des femmes, et le développement des fédérations. »



L'ACNOR est fière de ce protocole d'accord. Nous remercions nos partenaires allemands et nous sommes certains que chaque partie en tirera profit, dans la promotion des valeurs olympiques et du sport.









contact@africaolympic.com



youtube.com/channel



www.africaolympic.com



**AcnoaAnocainfos** 



acnoaanoca



UNITÉ, SOLIDARITÉ, FRATERNITÉ

UNITY, SOLIDARITY, FRATERNITY